

Bonsoir à toutes et à tous,

Notre Comité remercie BANCs Publics qui nous permet d'intervenir lors de son assemblée générale.

Nous participons depuis plusieurs mois à cette action engagée contre la construction du parking souterrain de la place Aristide Briand.

Nous nous associons à ce grand mouvement citoyen en toute indépendance, avec nos expériences et nos propositions.

Plusieurs certitudes, d'abord : il y a de l'eau sous la place Aristide Briand ; ensuite, l'être humain est venu perturber avec un esprit destructeur le cycle naturel de l'eau.

Les eaux douces, saumâtres et plus lointaines salées, vivaient en bon

entendement sous cette place, dans le respect de la nature et du vivant.

Chacun s'accorde sur le postulat que l'eau n'appartient à personne, nous la définissons comme un bien commun, seul son usage peut y être opposé.

Dans le cas présent, de construction du parking, c'est bien ce droit d'usage que nous contestons.

L'eau de la place que nous avons analysée est constituée de 80 % d'eau douce et de 20 % d'eau salée.

L'usage qui en est fait, à savoir, après pompage, le rejet de cette eau dans le milieu naturel, est une atteinte à l'environnement.

L'eau qui est sous la place est une richesse pour le vivant, en particulier les arbres qui étaient présents depuis plus d'un siècle, et qui reviendront

hypothétiquement si la construction du parking est achevée.

Une deuxième certitude, c'est la tromperie, nous ajouterons « volontaire ».

Le maître d'ouvrage, en minimisant les difficultés de construction dues à la présence de différentes eaux sous la place, est à l'origine d'une tromperie.

Ce maître d'ouvrage (Société Publique Locale du Bassin de Thau) a trompé :

- en premier lieu l'État, pour éviter une étude d'impact environnemental en minimisant les pompages d'eau nécessaires pendant la phase travaux ;**
- les entreprises candidates au marché de construction du parking, en présentant des études hydrogéologiques incomplètes ;**
- les experts judiciaires en fournissant des informations erronées ;**
- et surtout les citoyennes et citoyens en leur imposant une maltraitance,**

particulièrement pour les riverains de la place Aristide Briand.

Tromperie financière aussi, au détriment des contribuables de l'agglomération, principaux financeurs de cette construction.

Aujourd'hui, les travaux réalisés dans la difficulté prouvent que l'eau ne se laisse pas faire et que l'humain est désemparé pour la dompter.

Combien de millions d'euros seront ainsi dépensés ; dix, quinze, vingt...pour abriter quelques centaines de voitures inutilement, quand plus de 1700 places, chaque jour, sont libres dans les parkings de la commune !

Défenseur de l'eau, notre Comité dit "laissez l'eau souterraine en paix" afin qu'elle puisse continuer paisiblement sa vie.

Car, effectivement, l'eau c'est la vie; sans eau, l'humain ne survit pas plus de trois jours.

Nous disons STOP A CE CHANTIER IRRESPECTUEUX DE L'EAU, source de vie.

Consacrons les millions d'euros dépensés à d'autres fins, comme, par exemple, la protection de l'eau (ressource qui assure notre survie) face au béton qui avance inexorablement sur notre bassin de vie, la modernisation de nos réseaux de distribution d'eau potable, l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée.

Il est encore temps d'arrêter cette construction, c'est ce que nous exigeons !